FAITS DIVERS.

Température du 6 juillet 1897.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit.	Centigrade.
7 heures du matin....	84	29
Midi.....	94	34
3 P. M.....	94	34
4 P. M.....	92	33

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Chs McGovern, à Sarah Flanagan; John Sponcel, à Julia Chapuis; Thomas Hale, à Catherine McAuley; Williams Willis, à Josephine Alenzo; John Williams Bader, à Bertha Senz; John Burrage, à Lottie Kendall; Joseph Auguste, à Lucy Austin; Simon Jones, à Laura Austin; Albert McFarland, à Hattie V. Manorleff.

NAISSANCES.—Mmes P. McQuilen, un garçon; J. Levy, une fille; J. S. Geratner, un garçon; G. E. Flynn, une fille; A. Boutin, un garçon; P. J. Souby, une fille; A. E. Seybold, un garçon.

DÉCÈS.—Maria M Gall, 9 mois, 3214 Marais; H Pilger, 39 ans, 1652 Dryades; Mme F Goesling, 66 ans, Fourth et Chippewa; Céline et Fortin, 12 ans, 1226 Orléans; Rosa Mange, 10 mois, 1632 Lafayette; Mme V. Perowich, 23 ans, Mandeville et Dauphine; A M J Yost, 32 ans, 2230 Chippewa; P Burns, 75 ans, 2027 ave Cleveland; J Washington, 2 ans, Melpomène et Willow; Mme Vve Michel Kican, 75 626 rue Dauphine; Mme F. Pamfinella, 27 ans, Bourbon et St-Philippe; A. Ruffin, 19 ans, fleuve Mississipi; E. J. Mercadal, 14 jours, coin St-Bernard et Touti; Marie Ricou 34 ans, 528 Madison; St-Romain Dabon, 81 ans, Chemin de Gentilly; G McLaughlin, 24 ans, 622 Ursulines; H. Lang, 11 mois, 1209 Tonti; Annie Goodman, 40 ans, Hôpital de Charité; Frederick Bregmann, 83 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Mme Mary E. Brennan vs. Wm. R. Taylor—procès exécutif de $2500.

Pierre Boeazza vs. J. C. Horter—réclamation de $123 sur un compte courant.

Les successions suivantes ont été ouvertes:

Mme Brunette Tosso, Abraham Adler, Mme Johanna Stompf, Peter St-Amand, Marguerite Parr, John M. Modtler, G F. et D. Vortisch.

Eureka Homestead Society vs Henry Entzminger; procès exécutif de $1,037 97.

La même vs Annie May Thompson; procès exécutif de $1,666 29.

Cour Criminelle de District.

Section B.—Juge J. C. Melse.

Ont plaidé non-coupables:

Stewart Jones, alias Wallace, blessure; Lamia Gonzalez, attaque à main armée; Chas. Malinsky, attaque et blessure.

Condamnations:

Michael Kaufman—actes de violence; une heure de prison.

Arthur Edwards alias Blanchard—vol avec effraction; 8 mois de travaux forcés.

Joe Klein—attaque; $10 d'amende ou 10 jours de prison.

Sam Washington—vol avec effraction; 8 mois de travaux forcés.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Lizzie Donald-son, Mme E. Lewis—ivresse et bris de paix; $5 d'amende ou 15 jours d'emprisonnement.

Robert Harris—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Darling Goff, Ella Williams, bataille et bris de paix—$10 d'amende ou 20 jours d'incarcération.

John Johnson, bataille et bris de paix—$25 d'amende ou 30 jours de prison.

Charles Jones, Marrie Millow, Annie Wilson, Ophelia Washington—bataille et bris de paix, $10 d'amende ou 20 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution:

Jonh Asigut, violation de l'ordonnance 4155; Louisa Freeh, insultes et bris de paix; Chas Jones, acte de violence.

Envoyés devant la cour criminelle:

Louisa McCarthy, port d'arme cachée; Hy P. Murdock, Milton Séjour, Wm Barry, actes de violence.

Bureau Météorologique.

Nous trouvons dans l'excellent bulletin publié par le Capt Kerkam, du Bureau Météorologique de la Nouvelle-Orléans, le tableau suivant relatif à notre Etat. Mardi, 6 juillet, Louisiane—semaine chaude et sèche.

Le maïs, la canne, le riz, en retard ont besoin de pluie. La pluie ferait aussi grand bien au coton et aux autres plantes. Il n'a plu que dans les districts de la côte sud est; de ce côté là, les récoltes sont superbes. Le riz est en souffrance; le coton lève bien et rapidement.

Le sarclage de la canne est presque complètement achevé.

Les pluies ont fait grand bien dans le sud-ouest de la Louisiane. Aussi, les récoltes y sont-elles excellentes.

Malheureusement, les pluies n'ont eu lieu que dans la partie est de la paroisse Ste Marie, de Lafourche, de Jefferson et dans la partie centrale de Plaquemines.

Les jardins et pâturages ont grand besoin d'eau.

Insultes et bris de paix.

Mary Becker, une jeune femme de 30 ans, a été jugée, hier matin, dans la Cour du juge Finnegan. Elle était accusée d'avoir insulté Mme Chas Maubec, une nièce du secrétaire Carlisle.

Il paraît que Mary a quitté New York clandestinement avec le mari de Mme Maubec; cette dernière est arrivée à la Nouvelle-Orléans, ces jours derniers, à la recherche de son époux.

Les deux femmes se sont accidentellement rencontrées à l'angle des rues Baronne et Commune et Mme Maubec ayant été insultée par sa rivale a eu recours à un policeman.

Après l'audition des témoins, le juge a condamné la femme à $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Grièvement blessé.

Hier matin vers neuf heures, Marcelles Victor et Albert Norey, deux gamins de couleur, jouaient avec un revolver à l'angle des rues Valence et Franklin, lorsque l'arme a fait explosion blessant grièvement Norey à l'abdomen. Il a été transporté à l'hôpital.

UNE ASSEMBLÉE PHILANTHROPIQUE.

Le Repos de Samedi.

Manifestation des Dames de la Nouvelle-Orléans.

Il y a eu, hier matin, à la Nouvelle-Orléans, au fond du quartier américain, dans les Salons de Mme Reuben E. Bush, coin des rues Joséphine et Chestnut, une assemblée bien intéressante, qui fait le plus grand honneur aux dames qui en sont les initiatrices, et qui est appelée à porter les plus heureux fruits dans notre communauté, surtout parmi nos classes travailleuses. Il est fort bien sans doute de faire de la philanthropie en chambre ou en salon, et de souhaiter, en termes plus ou moins éloquents, à ceux ou à celles qui sont obligés, pour gagner leur pain ou celui de leur famille, de passer leur vie dans un atelier ou dans un magasin, les quelques instants de repos et de loisir dont ils ont un si grand besoin, au moins une fois par semaine. Ce qu'il y a de mieux encore, c'est de prendre des mesures efficaces pour procurer ce repos, ce loisir, aux ouvriers, aux commis, aux employés des deux sexes, de façon qu'ils puissent en jouir avec certitude et sans crainte d'avoir à en subir les conséquences.

Il est bien évident qu'un patron, un chef d'établissement ne fermera jamais son magasin ou son atelier, le samedi à midi, s'il s'attend à voir affluer la clientèle chez lui jusqu'à trois, quatre ou cinq heures de relevée. Un pareil mouvement ne doit jamais partir de la classe des patrons ni des employés, mais de celle des acheteurs et des acheteuses.

Que ces dernières, cédant à un bon mouvement de philanthropie et de charité chrétienne, s'abstiennent de courir les magasins, le samedi, à partir de midi, soyez sûr que ces magasins seront fermés avant une heure.

C'est ce qu'ont compris les dames Orléanaises, et comme l'esprit chez elles est aussi prompt que le cœur, il a suffi qu'une d'elles émît cette excellente idée, pour que toutes l'adoptassent et agissent immédiatement, en conséquence.

De là, le meeting improvisé d'hier matin, qui, malgré son caractère d'impromptu, était fort nombreux.

Le meeting a été appelé à l'ordre par Mme Evelyn Ordway. Mme Reuben Bush a proposé alors d'appeler Mme Katharine Nobles à la présidence: nommée à l'unanimité, celle-ci a pris immédiatement la direction de la réunion, avec l'aide de Miss Jennie Gordon élue secrétaire, également à l'unanimité.

Après une courte allocution dans laquelle Mme Reuben Bush a exposé le but de la réunion et de l'œuvre, la parole a été donnée, tour-à-tour, à Mme E. Ordway, Mme Newton Buckner, Mme W. C. C. Claiborne, Mme Dan Holliday, Mme James Bradford, Mme R. A Buckner, Mme Geo. Matthews, Mme Alph Ledoux, Mme Girault Farrar, Mlle K. Gordon, Mme F. G. Freret, etc., qui, toutes, avaient une excellente idée à exprimer, une utile suggestion à faire.

On est allé bien vite au fait: Il a été nommé un comité composé de Mmes Girault, Farrar, Reuben Bush, W. C. C. Claiborne, et Miss Helen Pitkin, pour rédiger des résolutions qui, après avoir été signées par un comité choisi parmi les personnes présentes, seront immédiatement présentées aux chefs de nos principaux magasins.

En voici le texte:

"Nous soussignées, formant le comité qui représente l'assemblée des dames réunies, le 6 juillet 1897, prenons la liberté de vous présenter la pétition suivante:

"Nous vous prions de considérer que la fermeture des magasins, etc, dans toutes les autres grandes villes, le samedi, à partir de midi, pendant les mois de juillet et d'août, a été un grand bienfait pour les employés, sans nuire le moins du monde au commerce.

Nous vous demandons, en conséquence, de coopérer avec nous à ce mouvement philanthropique.

Nous nous engageons à terminer tous nos achats, le samedi avant midi, durant ces deux mois. Nous emploierons toute notre influence pour vous aider à faire réussir ce mouvement humanitaire:

Mmes R G. Bush, W. C. C. Claiborne, Mlle Pitkin, Mmes Kate Nobles, Gordon, Mmes Newton Buckner, R. T. Buckner, J. L. Bradford, T. G. Freret, Evelyn Ordway, Mlle Jennie Gordon, Mmes D. C. Holliday, E. P. Cottraux, Geo. Matthews, Dr Reynaud, G. Farrar, A. Wolfe, Alphonse Ledoux.

Un grand nombre d'autres noms viendront s'ajouter à ceux que nous venons de donner.

Quatre comités ont été ensuite formés pour présenter la pétition, avec instructions voulues en pareille circonstance, le tout devant être prêt pour la réunion de vendredi matin, qui promet d'être très nombreuse, une foule de dames ayant manifesté le désir de prendre une part active à cette bonne œuvre.

Mariage.

Le mariage de M. Henri C. Prévost avec Mlle Marguerite J. Dockney, de Carrollton, deux jeunes gens fort bien apparentés et des plus sympathiques, sera célébré ce soir, à cinq heures, à l'église du Saint Nom de Jésus.

C'est le Rév. P G. Dockney qui bénira l'union. Immédiatement après la cérémonie religieuse, le couple montera en chemin de fer, en destination du Canada.

Arrestation.

Un faux docteur du nom de Robert N. George a été arrêté, hier matin, à l'angle des rues Hillary et Mississipi, à Carrolton, par les agents de police Nuse et Trinchard, qui ont déposé contre lui, une plainte de violation de l'acte 49 de 1894.

L'individu exerce la profession de médecin, sans en avoir le droit; il vendait des remèdes lors de son arrestation.

Il a été écroué au poste du neuvième precinct.

Envoyé devant la cour criminelle.

H. J. Murdock a été hier jugé devant la cour du juge Bezon et a été envoyé devant la cour criminelle sous $250 de caution.

Le 17 juin, Murdock se trouvait dans la maison malfamée du numéro 1025 rue Douane, où il s'est pris de querelle avec une femme du nom de Vera Merris.

Il a lâchement pris avantage de son sexe et a affreusement maltraité la malheureuse femme, qui s'en est plainte à la police.

CONSEIL MUNICIPAL.

Les conseillers municipaux se sont réunis hier soir en séance régulière sous la présidence de Mr. Brittin.

Vingt-sept membres étaient présents.

Message de Mr. Brittin, maire pro tem.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 6 juillet 1897.

Aux membres du Conseil:

Les affaires suivantes sont soumises à votre considération et à votre approbation:

1 Rapport du trésorier montrant la balance en caisse pour la semaine finissant le 5 juillet 1897.

2, Communication du commissaire des édifices publics montrant le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail, du 28 juin au 5 juillet 1897.

—J'annonce à votre honorable assemblée que j'ai accordé un congé de 30 jours à M. J. S. Watermen, chef du bureau de mon département, à partir du 12 juillet.

Respectueusement,
A BRITTIN,
Maire par intérim.

Le message est reçu et le congé approuvé.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités M. Dreyfous propose de procéder à l'élection d'un sous-recorder à la première cour de police correctionnelle, en remplacement de M. Adams, démissionnaire.

Mr Kohnke pose la candidature de Dave C. Hollander, dont il fait l'éloge.

Sont ensuite présentées les candidatures de MM. Foulon et Lassalle, du troisième ward.

Au premier tour de scrutin M. Hollander obtient 15 voix, M. Foulon 9 et M. Lasalle 2.

Le second tour donne le résultat suivant:

Hollander 13, Foulon 9, Lassalle 3. Enfin, au troisième tour M. Hollander est élu par 16 voix contre 9 à M. Foulon.

Les mesures suivantes sont ensuite adoptées:

Ordonnances financières commençant les comptes suivants: salaires des divers départements pour juin 1897; Bureau des commissaires d'incendie, pour juillet 1897, $21,250; Bureau de commissaires de police, pour juillet 1897, $16,250; Edison Electric Light Co, pour juin 1897, $15,000; Andrew Downy, pour la construction du marché dit "du Bazar", $1,110; Jefferson City Gas Light Company et divers comptes pour juin 1897.

Ordonnance annulant un assessement du stock disponible au nom de Jno. Graver.

Ordonnance permettant à B Hintz de construire un quai au pied de la rue Patterson.

Ordonnance réduisant le compte d'impression du conseil municipal et établissant la façon de présenter des ordonnances sur certains sujets spécifié.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des soumissions pour le pavage des trottoirs de certaines rues désignées.

Permission d'ouvrir des débits de liqueurs aux personnes suivantes:

Theresa Wolf, angle des rues Louisa et Royale; Louis Legles, angle des rues Marais et St Bernard; P. J. McNamara, angle des rues Liberté et Calliope; Corrado et Gracona, au numéro 518 de la rue Ursulines.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des soumissions pour la construction de pants sur les égoûts aux intersections des rues St-André et Joséphine avec l'avenue St-Charles.

Ordonnance autorisant l'annonce de la vente de la propriété actuellement occupée par la compagnie d'incendie numéro 15.

Ordonnance tendant à l'établissement d'un marché public dans le Troisième district et autorisant l'affermage des loyers et des revenus.

Une ordonnance amendant l'ordonnance 13,032, des séries municipales, relative aux limites dans lesquelles doivent se tenir les femmes de mauvaise vie est longuement discutée.

Cette ordonnance, qui ajoute aux limites déjà fixées par la première ordonnance la partie de la ville comprise entre les rues Commune, Liberté, Rampart et Perdido, est finalement adoptée.

L'ordonnance interdisant le soufflage des animaux tués aux abattoirs est discutée par plusieurs conseillers municipaux. MM. Sherrouse et Kohnke se déclarent en faveur de l'ordonnance.

Un amendement présenté par M. Claiborne est rejeté.

Au vote final quatorze conseillers se prononcent pour l'ordonnance et dix contre.

Comme seize voix sont nécessaires pour l'adoption, l'ordonnance n'est pas adoptée.

Après la lecture des affaires nouvelles le Conseil s'est ajourné à mardi prochain.

S'entourer de Lumières

est assez facile si vous savez où vous adresser pour cela. Voici le meilleur endroit pour apprendre ce qu'on doit faire quand on est dans cet état de faiblesse qui souvent précède la maladie. Voulez-vous être guéri de la torpeur, retrouver l'appétit, un sommeil calme et redevenir ainsi un homme nouveau?

La Salsepareille d'Ayer

vous donnera tout cela. Elle l'a fait pour des milliers. Elle le fait depuis 50 ans. Essayez-en.

Envoyez chercher le "Curebook." 100 pages. Gratis. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

THEATRE DE L'OPERA

Nous recevons de Paris la lettre suivante qui s'explique d'elle-même:

Paris, 24 juin, 1897

Mr. le Rédacteur de l'*Abeille*.

Cher Monsieur

Connaissant tout l'intérêt que vous portez à l'Opéra Français, je viens vous informer que j'ai reçu une dépêche de Monsieur le général Vincent me faisant connaître le résultat de la souscription. Ce résultat donne à peu près $10,000 de moins que l'an passé. Jamais je n'aurais pu prévoir un tel désintéressement des choses de l'Opéra. Pensez donc que nous n'atteignons même pas l'abonnement de l'année dernière. C'est vraiment décourageant.

J'écris par ce même courrier une longue lettre à Monsieur le général Vincent, en le priant de la communiquer à Messieurs les membres du Comité et de faire une dernière tentative auprès des personnes portant intérêt au Théâtre.

Je compte surtout sur votre influence et sur l'intérêt que vous m'avez toujours témoigné pour faire prendre à la situation une tournure plus acceptable. Ne pensez-vous pas comme moi qu'il serait téméraire de m'aventurer dans la situation qui m'est faite actuellement?

Votre tout dévoué,
F. CHARLEY

Affaires municipales.

BAVARDAGES.

A tout seigneur, tout honneur. Place d'abord à Son Honneur M. le maire Flower. On a reçu de lui des nouvelles à l'hôtel de ville. M. Flower, qui est allé de l'autre côté de l'Atlantique, d'abord, pour se promener, puis pour faire quelques études sur la façon dont se dirigent en Europe, les municipalités, a profité de son voyage pour assister aux fêtes du Jubilé. Naturellement, elles l'ont ébloui. Il n'en peut être autrement, quand on passe brusquement de la république la plus démocratique du monde au pays le plus aristocratique qu'il y ait.

Nouvelle, qui du reste peut intéresser nos lecteurs, dont l'immense majorité estime et aime beaucoup M. Flower; il se porte bien et nous reviendra bientôt plein de vigueur et de santé, ce dont nous ne pouvons que le féliciter.

—Il vient de se passer un fait bien intéressant, presqu'une révolution, à l'Hôtel de Ville, bien faisante, celle-ci.

On sait qu'il y a deux mois, le contrôleur avait, avec l'autorisation du Conseil de ville, employé seize jeunes gens, seize commis extra pour dresser les bills de taxes. La besogne devait durer deux mois, et il n'y avait pas de temps à perdre, car le travail était passablement long et compliqué.

Ces jeunes gens se sont mis vite et consciencieusement à l'œuvre, et ils avaient tout achevé un peu avant le temps fixé. Seulement, ils ne pouvaient établir nettement la balance entre tous les chiffres. Il y avait une différence de deux mille dollars dont ils ne se rendaient pas un compte bien exact. D'ordinaire, les contrôleurs sautent par-dessus ces petits détails. C'est ainsi que les choses se passent d'ordinaire. On nous affirme même que jamais à l'Hotel de Ville, les comptes n'avaient été parfaitement balancés. M. Rabouin ne l'entendait pas ainsi, il voulait se rendre compte de tout, jusqu'au dernier cent. Aussi a-t-il retenu ces jeunes commis à l'ouvrage, jusqu'à ils fussent arrivés à établir parfaitement leur balance.

Il y est réussi paraît il, hier. De là, la joie de M Rabouin qui peut se vanter d'avoir fait un véritable tour de force. Encore un excellent réformateur que M. Rabouin.

—Il y a du bruit dans Landerneau ou si l'on veut, au Marché Français. L'administration voudrait interdire le soufflage des viandes. C'est un vieil usage consacré dans bien des pays et l'on ne s'en est guère plaint jusqu'ici. Le soufflage, paraît il, n'altère pas la qualité de la viande. Seulement il lui donne meilleure apparence. C'est, du reste, une question que ne comprennent bien que les gens du métier, et presque tous sont en faveur du soufflage.

—Les vieux créanciers de la ville viennent encore une fois, de prendre une bonne occasion de toucher tout ou presque tout ce qu'on leur doit. Il y avait à la disposition du Conseil une somme de $100,000 qu'on avait réservée dans ce but. Il ne fut resté qu'une somme de $20,000 que plus tard on aurait payée à ces braves gens, et on leur donnait en attendant, de sûres garanties. Mais, un ou deux esprits mal faits, sont venus jeter le trouble dans toute l'affaire. L'un d'eux a voulu être payé intégralement, de préférence à tous les autres. De là, des mécontentements et oppositions. Qu'a fait le comité des finances sur l'avis de M. Brittin? Il a demandé le rappel de l'ordonnance qui stipulait le paiement des $100,000. Et voilà comment il suffit souvent d'une brebis galeuse pour gâter tout un troupeau.

$50 d'amende ou 60 jours de prison.

John Desmond, le hoodlum arrêté, lundi soir, par le detective Rainey, a comparu hier matin devant le juge Finnegan.

Rainey appelé comme témoin, a déclaré qu'il se rendait chez lui, lorsqu'il a été averti que Desmond se trouvait à l'angle des rues Perdido et Johnson et menaçait les passants de son revolver.

Le détective s'est rendu aussitôt à l'endroit indiqué; pendant qu'il essayait de mettre le vaurien en état d'arrestation, ce dernier lui a donné un coup de pied au visage lui infligeant une pénible blessure à la bouche.

D'autres témoins ont été entendus et l'accusé a été condamné à $50 d'amende ou 60 jours d'incarcération.

Sturges Adams blessé.

Sturges Adams, un jeune homme de 20 ans, se rendait chez lui sur son bicycle l'avant dernière soirée, lorsqu'arrivé à l'intersection des rues St-Charles et Milan, il a été renversé et blessé au visage par une voiture appartenant à M. Haller.

Le bicycle a été endommagé pour environ $20.

Poursuites contre Maurice J. Hart abandonnées.

Sur motion de M. J. J. Finney, le sous-avocat de district, les poursuites contre Maurice J. Hart ont été, hier, abandonnées devant la cour du juge Melse.

Il y a encore trois chefs d'accusation contre Hart devant la cour du juge Baker; il est probable qu'ils seront également abandonnés, à l'ouverture de la section A.

L'action d'un hoodlum.

Hier après midi, vers deux heures et demi, Joseph Clair alias "Red Clair," un hoodlum bien connu de la police, se trouvait dans un esquif en compagnie de Thos Thomas, âgé de 14 ans.

Arrivé au pied de la rue Montégut, Clair, qui était ivre, a jeté le gamin à l'eau; heureusement ce dernier savait nager et a réussi à gagner la rive. Il a aussitôt averti la police et Clair a été arrêté par les officiers Pelliasier et Carrière.

NOUVELLES A LA MAIN.

"La Chute March"—Tel est le titre d'une marche que vient de composer Mlle Margaret C. Bieland, une musicienne connue. Nos remerciements à l'auteur pour l'exemplaire envoyé à l'*Abeille*.

Coup de couteau.—L'avant dernière nuit, une querelle est survenue rue Willow 1211, entre Louisa Howard, Harriet et Sidney Parker. Ce dernier a reçu un coup de couteau au bras gauche. Les deux femmes ont été arrêtées.

Chien vicieux—Un chien vicieux appartenant à Mme Wilhen, a été tué, la nuit dernière par l'officier privé Paul Cherier. L'animal avait mordu deux enfants de MM. McCormack et Geo Boudet.

Insolation—Un cheval appartenant à Ferdinand Munet et conduit par Chas Ernst, a été frappé d'insolation hier après midi, au pied de la rue Nuon. L'ambulance des animaux en a pris soin.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom	Destination	Mouillage
	STEAMERS.	
Algiers	Havane	Algier
Africa	Brême	4e dist, 47
Baracoa	Lisbonne	1er dist, 33
Bergen	Tampico	Louis.ave
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Britannia	Marseille	Point
Breifond	Port Limon	1er dist, 15
Costa Rican	Liverpool	1er dist, 38
Cheruskia	Hambourg	Louis.ave
El Mar	New York	Alger
El Norte	New York	Alger
Fulton	Bluefields	1er dist, 15
Gussie	Laid up	Alger
Hudson	New York	2e dist, 8
Indian Prince	Havre et Anvers	rue 3e
Jari	Bluefields	1er dist, 13
Jos. Otert, Jr	Bocas del Toro	1er dist, 15
Morgan	Havane	Alger
Persian Prince	Gênes	rue 3e
Professor Morse	Honduras	1er dist, 15
Vera	Dublin et Belfast	Louis.ave
Wanderer	Honduras	3e dist, 30
	NAVIRES.	
Suzanne	Brême	Chalmette
	BARQUES.	
Augusta	Brême	Chalmette
Hansa	Brême	Chalmet'e
	GOELETTES.	
Santo Otert	Honduras	1er dist 20
Howard D Spear	New York	Louis.ave

SERVICE FUNEBRE

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis, le 8 juillet à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme du feu LOUIS BALEICH. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part Duthu, Dufrêchou, Vve Payssé, Claverie. 4 juil—3 f

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbre

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1043.

14 juin—3m

Télephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

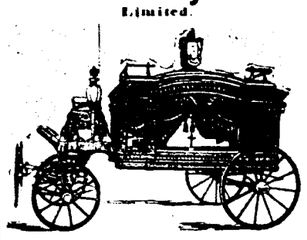

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

Pour les sociétés suivantes: Société Française, Armée du Tennessee, Soldier's Home of Louisiana, Guibert's Battery, Ben volent Association, Penn Benevolent Association, Defender Benevolent Association, Pelican Mutual Benevolent Association Louisiana Benevolent and Protective Association, Peoples Benevolent Association, La France Bienfaisant Association, Beauregard Lodge No 128 K. of P., Dames Catholique de l'Annonciation, Dames de l'Alliance Française, Dames Orléanaises, Dames du Croissant, etc., etc.

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

25av—6m

SARATOGA.

"THE GRAND UNION."

Conditions spéciales pour la semaine ou pour la saison.

WOOLLEY & GERRANS, Propriétaires, Saratoga Springs, New York

Aussi propriétaires de HOTEL IROQUOIS, le seul hôtel à l'épreuve du feu à Buffalo.

7 juil—1m

Avis spécial.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA VILLE
Chambre 2, Hôtel-de-Ville,
Nouvelle Orléans, juillet 1897.

Les comptes de taxes de ville pour 1897 sur les propriétés foncières seront prêts pour collection le JEUDI, 8 JUILLET et deviendront délinquants le 8 août 1897. L'intérêt sera chargé après la dernière date. Les contribuables voudront bien emporter leur reçus de taxe de l'oll avec eux.

GEO. B. PENROSE,
7 juil—3f Trésorier.

Avis.

Nlle-Orléans, le 5 juillet 1897,

A partir de et après le 1er juillet 1897, M L'on Villeré a un intérêt dans nos affaires. Le nom de la maison commerciale ne changera pas.

ERNEST C. VILLERE & DE BLANC.
6juil—6 7 8 145 rue Carondelet.

Banque Nationale Hibernia.—Nlle Orléans, Lne, 25 juin 1897.—Un dividende semi annuel de Cinq Dollars par action a été, ce jour, déclaré, et pris des profits des derniers six mois, payable le 1er juillet 1897.

CHARLES PALFREY,
1er juil—1 semaine Caissier.

Chas. Leven, Président; O. A. Scheidan Jr, Vice-Président; Henry Ledoux, Gérant.

"NEW ORLEANS ELECTRIC CO.,"

(Compagnie Electrique de la Nlle-Orléans)

Nos 728 et 730 rue Gravier, près Carondelet

Réparations, Constructions, Fournitures, Moteurs, Eventails, Dynamos, Sonnettes, Batteries, Téléphones, Fil métallique, Travaux expérimentaux, Réparations, etc.

Agents de l'Etat du "Crocker Wheeler" Electric Company, "Kerite", Fils métalliques et Cables. 4 juil—7f

NEUVIEME EXCURSION ANNUELLE A GALVESTON Tex.

Par le "ORIGINAL CRESCENT CITY EXCURSION CLUB Limited" Quittera le dépôt du Southern Pacific, au pied de la rue Esplanade, LUNDI 12 juillet 1897 à 8:5 A M; Algier, 8:30 A. M.; Gretna, 8:35 A M. Revenant, laissera Galveston, SAMEDI, 17 juillet à 7:0 A M. Les trains s'arrêteront à Algier, Gretna, Schriever, Morgan City, Franklin, Nouvelle-Ibérie, Lafayette et Houston aller et retour.

Les billets peuvent s'acquerir de Conrad Leithman, No 2238 rue Laurel; Andrew H. Sears, No 1710 rue Annette; Wm Ardill, No 330 rue Commune; John W. Joachim, rue Tchoupitoulas et Delachaise; John Burris, encoignure Royal et Champs-Elysées; John McDonald, encoignure Septième et Baronne; Phil Trauch, No 2341 rue Chippewa; Chas Kuebel, Jr, No 508 ne Poydras; Robt J Douglas, No 421 rue de Chartres; Peter Nagele, 1023 rue Première; Ed Dean, 1330 Carondelet; Chas Steffen, 543 rue Philip; P A Capdau, enc. Champs-Elysées et Remparts.

BILLETS (Aller et retour) De la Nouvelle Orléans, $10; de la Nouvelle Ibérie, $8; de Lafayette, $7. Les passagers peuvent faire chéquer leurs bagages à leur résidence par le New Orleans Transfer 4 juil—7 f

GLACE! GLACE! GLACE!

Toutes nos Fabriques étant maintenant en pleine opération nous sommes prêts à fournir de la glace en grande quantité au public, en ville et à la campagne.

Nous sollicitons des Ordres de Wagons de Chemin de Fer.

CITY ICE DELIVERY COMPANY, Ltd.,

227 RUE ST-CHARLES.

—:— N. B.—Nous n'avons pas augmenté nos prix. —:—

30 juin —7f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

J. E. Schroth vs M. et Mme B. Myers.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nvelle Orléans, Lne.—No 34,746—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasine, le SAMEDI, 17 juillet 1897, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY
Constable de la Première Cour de Cité.
7 juil—7 11 17

AVIS AUX CREANCIERS.

Anthony Battistella vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 53,499—Division D

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'illes en ont, pour lesquelles le compte présenté par Edgar Gelpi, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O GUÉRIN,
7 juil—7 11 16 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE d'Orléans—No 53,945, Division C—Cour Civile et District—Frank Birtel vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du plaignant soit convoquée et tenue pardevant Joseph N. Wolfson, notaire public de cette ville, commençant MARDI le 17 août 1897, à 11 heures A. M. Que W. K. Rainey Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant et que dans l'intervalle et jusqu'à nouveaux ordres de la Cour toutes procédures contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1897.

[Signé] F. A. MONROE,
Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RAINEY, Deputé-Greffier.

DINKELSPIEL & HAGT,
7 juil—3f en 30j Avocats.

AVIS DE SUCCESSION.

Successions de Frederich Kneipp et Anna Kneipp, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,929—Division C—Attendu que John George Schaaf a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Anna Kneipp, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN,
Greffier.

BUCK WALSHE & BUCK
7 juillet—7 11 16 Avocats.

OFFICE du "Southern Insurance Company of New Orleans" No 314 rue du Camp Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1897—A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue aujourd'hui, un dividende semi-annuel d'intérêt de QUATRE (4) POUR CENT sur le stock capital a été déclaré payable sur demande.

SCOTT McGEHEE Secrétaire.
3 juil—10f

New Orleans Insurance Association.—Nouvelle Orléans, 3 juillet 1897—A une assemblée du Conseil de Direction tenue le 15 juin, un dividende semi-annuel de Trois Piastres par action (3 0/0) a été déclaré payable à partir du 5 juillet 1897.

A. J. MIOTON,
4 juil—1 sem Secrétaire pro tem.

TEXAS

EL PASO T AND P ROUTE PACIFIC

LIGNE COURTE

—POUR—

Hot Springs, Nord Texas

—ET—

CALIFORNIE

Bureau des Billets: 632 Canal,

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages.
Ex. de Ft. Worth et Cal...	8:15 a.m.	9:15 a m.
Ft Worth, Hot Springs et St Louis Ex	7:20 p.m.	6:55 p m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p. m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall; aussi des chars dortoirs directs à Monroe et Alexandrie.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a. m. et 7:55 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O., Lne. ARTHUR DeARMAS, agent de ville des passagers, N. O. E. P. TURNER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THORNE, Troisième vice président et directeur-général Dallas Tex.

1er janv96—1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif du contenu et installations et stock du grand magasin de Cigares et de Tabac.

J. M. Narboux vs Chas E. Safratis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,905—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 19 juillet 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local encoignure des rues Decatur et Ursulines.

Le contenu et